

GUIDE DE L'ETUDIANT

UFR Sciences Exactes et Naturelles
Campus Moulin de la Housse – BP 1039 – 51687 REIMS CEDEX
☎ 03 26 91 34 19



www.univ-reims.fr/ufrsciences



Introduction

Vous avez choisi de faire vos études dans à l'UFR Sciences Exactes et Naturelles de l'Université de Reims Champagne-Ardenne. Ce guide est destiné à faciliter votre accueil au sein de notre établissement et à vous présenter les différents services mis à votre disposition tout au long de l'année universitaire.

Où trouver votre emploi du temps, comment déposer vos pièces justificatives, Où, quand et comment pratiquer une activité sportive ou culturelle ? Comment faire pour effectuer une année d'études à l'étranger ? Autant de questions qui trouveront leurs réponses dans ce guide.

Nous espérons qu'il vous aidera à réussir votre rentrée et votre intégration à l'Université.

Sommaire

1. Les procédures administratives à ma disposition

- a) Je dépose mes pièces justificatives au moment des IA
- b) Je trouve mon certificat de scolarité
- c) Ma carte étudiante
- d) J'ai droit au remboursement de mes frais de scolarité
- e) Je souhaite démissionner

2. Mon Université

- a) Je découvre mon Campus
- b) Je me connecte au Bureau Virtuel

3. Vie étudiante et ressources

- a) Je m'inscris à la BU
- b) Je me restaure
- c) Je m'engage
- d) Je me bouge
- e) Je me cultive

4. International

- a) Je progresse en langues
- b) Je pars étudier à l'étranger

5 Santé et services sociaux

- a) Je me soigne
- b) En situation d'handicap, je me fais accompagner

6 Informations pratiques

1. Les procédures administratives à ma disposition



a) Je dépose mes pièces justificatives au moment des IA

Les pièces justificatives sont à fournir au moment de l'Inscription Administrative. Si vous souhaitez apporter des modifications ou compléter les pièces que vous avez déposées, vous pouvez cliquer sur le lien suivant :

- <https://fvt.univ-reims.fr/pjw-primos/page/login.jsf>

Service numérique des pièces justificatives [Aide](#) [Contact](#)

INFORMATIONS ? Aide

Ce service vous permet de gérer vos pièces justificatives demandées lors de votre inscription. Vous pourrez transmettre directement les documents demandés au format numérique. Il vous permet aussi de suivre l'avancement de leur traitement.

MERCİ DE VOUS IDENTIFIER ? Aide

Votre numéro d'étudiant est indiqué sur votre récapitulatif d'inscription (ou votre carte d'étudiant)

Numéro étudiant :

Date de naissance (jjmmaaaa) :

[→ Continuer](#)

b) Je trouve mon certificat de scolarité

Vous pouvez obtenir vos certificats de scolarité dans votre bureau virtuel en cliquant sur les onglets :
Scolarité/Mon dossier/Inscription/Certificat de scolarité

Il n'est disponible que si les pièces justificatives demandées à l'inscription et déposées sur le site sont validées par la scolarité

Vous n'avez aucune démarche à effectuer auprès de la scolarité.

Cet onglet se compose de plusieurs sous onglets qui vous sont présentés ci-dessous.

- Scolarité
- Réinscriptions 2009-2010
- Inscriptions pédagogiques
- Mon dossier
- Mes UE transversales
- Certificat de scolarité

Mon dossier

Cliquez sur le sous onglet **Mon dossier** pour avoir accès à votre état civil, au calendrier des examens, à vos notes et résultats, etc.

[i](#) Etat-civil [Adresses](#) [Inscriptions](#) [Calendrier des examens](#) [Notes et résultats](#) [Nous contacter](#)

c) Ma carte étudiante

La carte étudiante multiservice est valable pour la durée de vos études à l'URCA, cette carte personnelle et gratuite est délivrée par votre scolarité.



Véritable passeport numérique, votre carte donne accès :

- Aux Bibliothèques Universitaires,
- à la restauration CROUS. Après activation de votre porte-monnaie en ligne IZLY, réglez vos repas par paiement électronique sans contact.
- à l'inscription aux activités sportives (SUAPS)
- au réseau de transports rémois CITURA. Nouveaux inscrits sur les sites rémois, vous pouvez désormais charger votre abonnement sur cette carte.

En plus d'attester de votre inscription à l'Université de Reims Champagne-Ardenne, notamment pour accéder aux examens, elle vous permet de bénéficier de diverses réductions liées à votre statut d'étudiant : réductions dans les piscines et les salles de spectacle, gratuité dans certains musées...

Attention : Prenez soin de cette carte, **ne la perdez pas, NE LA JETEZ PAS** en fin d'année !

Sa réimpression vous serait facturée 20€.

A chaque réinscription, une vignette autocollante, sticker, vous sera fournie pour renouveler la validité de votre carte étudiante multiservice.

d) J'ai droit au remboursement de mes frais de scolarité

Boursiers

Si vous avez reçu, après votre inscription, une attribution de bourse d'enseignement supérieur, vous pouvez demander le remboursement de vos droits de scolarité.

- La demande de remboursement est à effectuer uniquement par le biais du formulaire à télécharger, à remplir et à déposer sur le lien suivant : www.univ-reims.fr/procedures-scolarite

Etudiant en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage

Si vous avez été accepté en contrat après votre inscription administrative et paiement de vos droits, vous pouvez faire une demande de remboursement en joignant votre contrat aux pièces justificatives.

La demande de remboursement est à effectuer uniquement par le biais du formulaire à télécharger, à remplir et à déposer sur le lien suivant : www.univ-reims.fr/procedures-scolarite

Exonération des droits de scolarité

En raison de votre situation personnelle, vous pouvez sous certaines conditions obtenir une exonération des droits de scolarité.

L'exonération ne peut être accordée que pour **un seul** diplôme et ne concerne que les droits de scolarité, en aucun cas la cotisation de sécurité sociale ou la médecine préventive.

La décision est prise par le Président de l'université sur proposition de la commission ad-hoc.

La demande d'exonération est à effectuer uniquement par le biais du formulaire à télécharger, à remplir et à déposer sur le lien suivant : www.univ-reims.fr/procedures-scolarite.

Attention : votre dossier ne sera recevable que s'il est accompagné de toutes les pièces demandées. De plus, un avis des assistantes sociales est obligatoire, il est donc indispensable de les contacter pour prendre un rendez-vous.

e) Je souhaite démissionner

Les demandes d'annulation sont possibles tout au long de l'année.

La demande d'annulation est à effectuer uniquement par le biais du formulaire à télécharger, à remplir et à déposer sur le lien suivant : www.univ-reims.fr/procedures-scolarite.

Si vous annulez votre inscription administrative avant le 24 septembre de l'année universitaire en cours, l'université remboursera les droits de scolarité moins une retenue pour les frais de gestion (disposition réglementaire).

En cas de demande d'annulation déposée à compter du 25 septembre, l'Université de Reims Champagne-Ardenne peut décider du remboursement des droits de scolarité pour les motifs suivants :

- Une admission dans l'enseignement supérieur à effectif limité
- Une admission dans l'enseignement supérieur préparant un diplôme national d'un autre ministère

2. Mon Université

a) Je découvre mon Campus



L'accueil de la scolarité se trouve au **bâtiment 1**.

C'est ici que vous pouvez vous inscrire administrativement, avoir votre carte d'étudiante, les relevés de notes et les renseignements nécessaires sur votre inscription et sur votre scolarité dans son ensemble.

Voici ses horaires d'ouverture :

LUNDI	8h45 à 12h45 et de 13h30 à 16h30
MARDI	8h45 à 12h45 et de 13h30 à 16h30
MERCREDI	8h45 à 12h45 et de 13h30 à 16h30
JEUDI	8h45 à 12h45 et de 13h30 à 16h30
VENDREDI	8h45 à 12h45

Vous pouvez contacter la scolarité par mail à scolarite.sciences@univ-reims.fr ou par téléphone au 03.26.91.34.19.

D'autres personnes sont à contacter si vous avez des demandes particulières (IP, stage...) notamment votre tuteur ou votre responsable de parcours ou encore les secrétaires de département dont voici les coordonnées :

DEPARTEMENT	LOCALISATION	SECRETARIAT	TELEPHONE	MAIL
Chimie	Bâtiment 6	F. Plaquet	03.26.91.32.81	florence.plaquet@univ-reims.fr
BBTE (SVT, SV, SPS)	Bâtiment 18	C. Hansquine A. Jolly F. Bart	03.26.91.85.75	camille.hansquine@univ-reims.fr allison.jolly@univ-reims.fr
Physique	Bâtiment 6	C. Lombart	03.26.91.33.29	clelie.lombard@univ-reims.fr
Génie Civil	GEGENAA/CREA Esplanade R. Garros	P. Loyaux	03.26.77.36.80	pauline.loyaux@univ-reims.fr
Mathématiques	Bâtiment 2 / 3	C. Michaux	03.26.91.33.67	secretariat-dept-mmi@univ-reims.fr
Informatique	Bâtiment 2 / 3	F. Charpentier	03.26.91.33.67	fabrice.charpentier@univ-reims.fr

Lorsque vous arrivez pour la première fois à l'UFR Sciences Exactes et Naturelles de Reims, il faut contacter par mail votre responsable de mention afin qu'un groupe vous soit attribué pour accéder aux enseignements et à votre emploi du temps du bureau virtuel.

Afin de connaître le nom de votre responsable de mention, veuillez-vous référer au lien suivant :

<https://www.univ-reims.fr/accueil/accueil,22267,36947.html>

b) Je me connecte au Bureau Virtuel

Une fois votre inscription effectuée, vous devez vous connecter à l'Espace Numérique de Travail, ce qui va vous permettre d'avoir une adresse mail étudiante. Toutes vos demandes doivent être faites par cette adresse mail.

Le suivi de vos notes, votre inscription pédagogique et vos certificats de scolarité se trouveront sur le Bureau Virtuel.



Comment me connecter

Connectez-vous sur la page d'accueil du bureau virtuel <http://ebureau.univ-reims.fr>

Vous arrivez sur cette page d'accueil. Cliquez sur « Assistance » puis « comment se connecter » puis sur « cliquer ici »

Une fois que vous avez cliqué sur « activez votre compte ici », vous devez remplir les différentes lignes, dont votre numéro d'étudiant qui a été créé lors de votre inscription, ainsi que votre numéro d'INE qui se trouve sur votre relevé de note du bac (ou qui vous est donné lors de votre inscription), et votre date de naissance. Vous devez créer un mot de passe qui doit être strictement personnel.

Comment se connecter ?

Pour les étudiants

Si vous avez déjà activé votre compte, cliquez sur le bouton "Connexion" en haut à droite. Le mot de passe du bureau virtuel est celui de votre messagerie de l'Université.

Si votre compte n'est pas activé suivez la procédure ci-dessous :

- 1 Pour activer votre accès vous devez avoir acquitté vos droits de scolarité.
- 2 Munissez vous ensuite de votre carte étudiant et **activez votre compte ici** [↗](#)

Une fois la procédure d'activation réalisée, vous pourrez vous connecter à votre bureau virtuel. Cette procédure vous permet également d'accéder au réseau wifi de l'université.

Si vous rencontrez une difficulté, contactez votre scolarité [↗](#)

Activation de votre compte

Pour remplir ce formulaire, munissez-vous de votre carte d'étudiant. Votre compte ne peut être activé que si vous avez acquitté vos droits de scolarité pour l'année en cours.

Cette procédure n'est utile que pour la première connexion.
En cas de perte de mot de passe, veuillez cliquer sur ce [lien](#).

Numéro étudiant

INE

Date de naissance

Définissez votre mot de passe

Confirmez votre mot de passe

J'ai lu et je m'engage à respecter la [Charte informatique de l'Université](#)

Valider

Une fois que vous avez cliqué sur « [activez votre compte ici](#) », vous devez remplir les différentes lignes, dont votre numéro d'étudiant qui a été créé lors de votre inscription, ainsi que votre numéro d'INE qui se trouve sur votre relevé de note du bac (ou qui vous est donné lors de votre inscription), et votre date de naissance. Vous devez créer un mot de passe qui doit être strictement personnel.

🔊 Pensez à lire la « [Charte informatique de l'Université](#) » et à bien cocher la case sinon votre création de compte ne fonctionnera pas.

Votre compte est activé.

Un message de confirmation vous indique que votre compte informatique est activé. Notez l'identifiant, l'adresse mail et la date de fin de validité de votre compte qui vous seront indiqués.

Vous pouvez accéder à votre bureau virtuel ainsi qu'au réseau Wifi dans un délai de 2 heures maximum.

Où trouver mon emploi du temps ? :

Une fois connecté au bureau virtuel, vous devez cliquer sur « [Mes cours](#) » puis cliquer sur « [Agenda et emploi du temps](#) » comme le montre le tableau suivant :

UNIVERSITÉ DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE

Actualités Intranet Scolarité **Mes cours** Bibliothèque Messagerie Documents Logiciels Vie étudiante Assistance

Agenda et Emploi du temps
Cours en ligne
Apprentissage des langues étrangères
Apprentissage du français
Canal U
Université numérique thématique

Actualités de l'URCA

Appel à nominations - contributions - prix Bibliothèque

Si vous ne parvenez pas à voir votre emploi du temps c'est que votre inscription pédagogique n'est pas à jour ou que vous n'avez pas encore de groupe dans ce cas il faut contacter votre enseignant responsable et/ou votre gestionnaire de scolarité.

Lien de l'organigramme de l'UFR Sciences Exactes et Naturelles

https://www.univ-reims.fr/media-files/32325/organigramme-ufr-sen_23_04_21.pdf

Pour tout autre problème, contacter la scolarité par mail : scolarite.sciences@univ-reims.fr

Pour la plupart des Licences, vous devez faire votre inscription pédagogique vous-même juste après votre inscription administrative. L'inscription pédagogique est une procédure OBLIGATOIRE. Elle fait suite à l'inscription administrative. Il s'agit de vous inscrire dans les enseignements que vous suivez durant l'année ou le semestre universitaire. Elle vous permet, le cas échéant, de choisir vos options et de vous inscrire aux TD (travaux dirigés) ou TP (travaux pratiques). Elle est indispensable pour passer les épreuves de contrôle continu et les examens terminaux.

Pour les étudiants de L1 avec un accompagnement spécifique en oui-si

Votre inscription pédagogique se déroulera au cours d'un rendez-vous avec un enseignant-référent.

A l'issue de votre inscription administrative, vous devez prendre rendez-vous avec un enseignant-référent afin d'établir votre Contrat Pédagogique de Réussite (CPR).

En cliquant sur le lien suivant : [Prendre un rendez-vous avec un enseignant-référent.](#)

[lien pour les dates de rentrée de l'URCA](#)

<https://www.univ-reims.fr/formation/scolarite/semaine-de-rentree/semaine-de-pre-rentree-et-rentree.22471.39007.html>

Comment faire un ticket d'assistance :

Si vous n'arrivez pas ou plus à vous connecter ou que vous rencontrez un problème technique, vous pouvez faire un ticket d'assistance afin que le service informatique vous aide.

Pour cela, sur la fenêtre d'accueil, allez sur « [Assistance](#) » et cliquez sur la demande qui vous intéresse.



Vous arrivez sur une autre fenêtre :



Vous allez être redirigé sur une autre fenêtre où il vous suffira de cliquer sur « [Assistance](#) »

Rédigez un mail afin d'exposer le plus simplement et le plus clairement possible votre problème de connexion.



3. Vie étudiante et ressources

a) Je m'inscris à la BU



Pour pouvoir emprunter des livres, il faut obligatoirement s'inscrire.
L'accès aux collections est libre et gratuit munis obligatoirement de votre carte étudiante.
L'inscription pour les étudiants est automatique.
Dans votre bureau virtuel, vous trouverez un onglet « bibliothèque » où figurent vos emprunts.

Pour posséder votre carte d'étudiante, voir le paragraphe des procédures administratives.

BU MOULIN DE LA HOUSSE

Responsable de la BU : Cecile de Lambilly

Tél : 03 26 91 33 84

@ bu-mdh@univ-reims.fr

b) Je me restaure



Le CROUS vous offre la possibilité de manger sur les campus ou à proximité des lieux d'études et de vie étudiante.

Chaque mois, le CROUS invente des recettes originales et vous propose de nouveaux sandwichs en « éditions limitées ». Plusieurs fois au cours de l'année, les chefs vous proposent un menu à thème pour vous faire découvrir des nouvelles saveurs.

Depuis deux ans, les Crous proposent une offre végétarienne dans leurs restaurants universitaires. Cette rentrée, ils mettent en lumière leurs nombreuses recettes en participant à l'opération Lundi vert. Le principe ? Chaque lundi, les Crous encouragent les étudiants à opter pour le menu végétarien.

RESTO Universitaire Moulin de la Housse

Adresse : Moulin de la Housse, 4 Chemin des Rouliers, 51100 Reims

@ : mho@crous-reims.fr

Tél : 03 26 85 30 18

HORAIRES

Cafeteria: 7h30 – 15h

Self: 11h30 – 13h30

Moyen d'accès

BUS ligne Q

WIFI disponible

Paiements possibles : espèces et IZLY via carte étudiante

Cafétéria du Crous Moulin de la Housse

Sur le Campus du Moulin de la Housse, pas loin de la bibliothèque

CARTE IZLY- CARTE ÉTUDIANTE

Les cartes étudiantes délivrées par l'URCA sont compatibles avec IZLY.

Cela vous permet de payer rapidement vos repas dans l'ensemble des RESTAU U et cafétéria du CROUS.

Pour recharger votre carte, vous devez aller sur www.izly.fr ou sur votre smartphone sur l'appli IZZLY.

En cas de perte de votre carte étudiant, vous devez contacter la scolarité.

c) Je m'engage



L'Université de Reims Champagne Ardenne (URCA) propose une vie associative riche de possibilités pour vivre de grands moments de convivialité, d'engagement et de dynamisation des campus.

Rendez-vous sur le site de l'URCA pour découvrir l'annuaire des associations étudiantes.

@ univ-reims.fr/vie-des-campus/vie-etudiante/les-associations-etudiantes/les-associations-etudiantes

Allez à la rencontre des multiples associations existantes, et prenez part à leurs actions ou participez à en créer une nouvelle qui vous corresponde.

d) Je me bouge



LE SUAPS propose des activités variées, sportives, artistiques et de bien-être, en salle ou en plein air, du débutant au confirmé.

Retrouvez toutes les actualités sur la page Facebook : @[facebook.com/suaps.reims.1970](https://www.facebook.com/suaps.reims.1970)

Pour accéder aux activités, votre carte étudiante doit être mise à jour avec la pastille de l'année en cours (voir scolarité)

Pack Sport Campus Il donne accès à la partie blanche du programme d'activités. Il est gratuit pour les étudiants de l'URCA (pas d'inscription sur les listes au préalable, présentez-vous aux cours avec votre carte d'étudiant mise à jour (2020/2021), gage de votre inscription administrative à l'URCA (elle est à retirer auprès des scolarités)

Pack Sport Campus + (pack optionnel) Il donne accès à la partie bleue du programme d'activités (en plus de la partie blanche) pour 29 € l'année.

Vous pouvez prendre le pack à tout moment dans l'année.



Pour le paiement des 29 euros en ligne, lors de votre inscription, venez récupérer votre pastille du SUAPS au bureau, en échange vous aurez un super T-Shirt !

Rendez-vous sur le site de l'URCA pour découvrir l'offre des activités du SUAPS. :

@ univ-reims.fr/vie-des-campus/sport/le-service-universitaire-des-activites-physiques-et-sportives-suaps

INSCRIPTIONS SUAPS

Permanence du lundi au jeudi de 9h à 16h et vendredi de 9h à 12h
Campus Moulin de la Housse – Gymnase universitaire
Bus ligne 3 arrêt Moulin de la Housse ou Bus ligne 11 arrêt IUT
Secrétariat : 03.26.91.34.17 @ suaps@univ-reims.fr

LA COMPETITION SPORTIVE – ASURCA

L'Association Sportive de l'URCA vous propose des entrainements et des compétitions.

La pratique sportive compétitive à l'URCA, c'est pour tout le monde et à tous les niveaux... C'est l'occasion de représenter son université lors des championnats locaux et nationaux.

Si vous désirez vivre ces activités dans le cadre compétitif (quel que soit le niveau, local, régional, national, ou international), il suffit d'apporter au SUAPS tous les documents demandés dans le bulletin d'adhésion AS URCA et **30 euros d'adhésion pour la licence sportive (FFSU)** pour l'année universitaire.



e) Je me cultive



LE SUAC

Le service universitaire chargé de l'action culturelle et artistique participe à la définition et à la mise en œuvre de la politique culturelle et artistique de l'URCA. Il développe des actions relevant des domaines de la culture et de l'art aux étudiants et proposées à l'ensemble des personnels de l'université et au public du territoire.

Il propose des manifestations culturelles à la Villa Douce, seul espace dédié à la culture (auditorium) et sur les différents campus dans les domaines des arts plastiques, des arts visuels, de la musique, du cinéma, de la littérature, du théâtre et de la danse.

Il participe à des manifestations comme la Fête de la Science, la Semaine du Développement durable, le Parcours du Goût dans le cadre du partenariat avec la Fondation Alfred Gérard ainsi que des événements culturels régionaux ou nationaux et des événements culturels proposés par la Ville de Reims et accompagnés notamment par la Direction de la Culture.

Rendez-vous sur le site de l'URCA pour en savoir plus.

@ univ-reims.fr/vie-des-campus/culture/ateliers-culturels-et-artistiques/ateliers-culturels-artistiques-evenements

CONTACT

Tel : 03.26.91.81.48

@ suac@univ-reims.fr



INFOS / INSCRIPTIONS
03.26.91.34.17 - suaps@univ-reims.fr
L'adresse d'inscription est indiquée sur le site : univ-reims.fr
Bibliothèque site des campus : ardennes
SCUAC - Service Universitaire d'Échanges Culturels





4. International



Qu'est-ce que le Label "Bienvenue en France"?

Le Label "Bienvenue en France" s'insère dans une **démarche qualité globale des établissements**, au sein de laquelle il trouve sa place comme outil de mesure, de description et de valorisation de leurs dispositifs et de leurs actions dédiées aux étudiants internationaux.

Il est utilisé pour la **communication et la promotion des établissements**, en direction d'un public d'étudiants internationaux de plus en plus exigeant sur les questions d'accueil. Il fait l'objet d'une **animation, d'un partage et d'une diffusion des bonnes pratiques** avec l'ensemble des établissements français d'enseignement supérieur, lors d'événements et par des publications dédiées.



Description du programme

De nombreux étudiants internationaux (en et hors programme d'échanges) séjournent plusieurs mois voire plusieurs années en France sans jamais fréquenter ni rencontrer une famille française ou locale.

Dans l'optique de pallier les difficultés d'intégration et d'approfondir l'apprentissage de la culture française, l'URCA souhaite **faire appel à des familles locales afin d'accueillir, le temps d'un déjeuner, d'un dîner, d'un moment en famille (gouter, ballade, sortie), un.e étudiant.e international.e**. Cette immersion courte, mais concrète, permettra de créer un lien entre les publics locaux et internationaux.

Lien pour accéder au programme et à l'inscription du BUDDY FAMILY

<https://www.univ-reims.fr/international/mobilite-des-etudiants/venir-etudier-a-l-urca/buddy-family/buddy-family-un-moment-en-famille.23729.39308.html>

a) Je progresse en langues

La maison des langues a pour vocation de développer et de favoriser l'apprentissage des langues à l'URCA. C'est une structure pédagogique qui répond à différents besoins :

- En formation initiale et continue : accompagnement ou soutien dans la ou les langues étudiées
- En ressources d'apprentissage
- En préparation d'une certification en langues
- En mobilité : préparer un stage à l'étranger ou un programme de mobilité



CONTACT

Centre de Ressources et Espace-Langues (CEREL)

Bâtiment 5 ter Campus Moulin de la Housse

BP 1039 - 51687 REIMS Cedex 2

Téléphone : + 33 (0)3 26 91 82 40

@ maisondeslangues@univ-reims.fr



L'Université de Reims Champagne-Ardenne vous permet, en tant que membre de la communauté universitaire, de bénéficier d'un accès individuel à la plateforme Altissia via la plateforme Moodle. Apprenez dès à présent jusqu'à 22 langues en ligne : des exercices de **vocabulaire** et de **grammaire**, des **cours métiers**, des **actualités internationales** et bien plus vous attendent sur la plateforme.

@ plateforme-langue@univ-reims.fr (pour toute question relative à la mise en place d'altissia à l'urca)
 Bonne découverte et bon apprentissage avec altissia !

 <p>22 langues d'apprentissage & d'interface*</p>  <p>Analyse des besoins</p>	 <p>Tous les niveaux (CECRL)</p>  <p>Test de niveau adaptatif (CECRL)</p>	 <p>Disponible sur tous supports</p>  <p>Parcours d'apprentissage individualisé</p>
---	---	---

b) Je pars étudier à l'étranger

Vous souhaitez effectuer un séjour d'études ou un stage à l'étranger ?

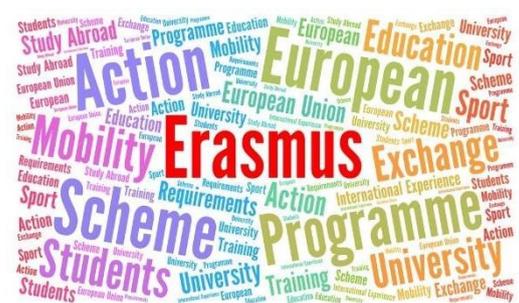
Après avoir validé au minimum une première année d'études universitaires, vous pouvez partir étudier pendant une période de 3 à 12 mois dans un établissement partenaire de l'UFR SEN ou de l'URCA.

Attention : il est obligatoire de passer le test de langue de l'URCA et de valider au minimum le niveau BI, B2 étant fortement recommandé.

Différents programmes d'échanges internationaux vous aident à réaliser votre projet (Erasmus+ / BCI (anciennement Crepuq) / Accords de collaboration / Stages).

Rendez-vous sur l'onglet international de l'URCA où vous trouverez toutes les informations sur les procédures et le montage des dossiers.

Prenez contact avec le Relais Campus de la Direction des Relations Internationales (Pascale Cliquot) qui vous aidera à réaliser votre projet. @ pascale.cliquot@univ-reims.fr



5. Santé et services sociaux

a) Je me soigne



Destiné aux étudiants, le **SUMPPS** est un des services communs de l'URCA.

Il est composé d'infirmières, assistantes sociales, médecins, psychologues, diététiciennes, d'une sage-femme et d'une secrétaire, au service de la santé des étudiants, dans tous ses aspects : physique, psychologique et social.

Les différentes missions

- Bilan de santé obligatoire des étudiants

-  **Prévention**
-  **Service social**
-  **Gynécologie**
-  **Psychologie**
-  **Diététique**
-  **Sophrologie**

- Accompagnement des étudiants en situation de handicap, en collaboration avec la Mission Handicap - délivrance d'un avis médical dans le cadre d'une demande d'aménagement des conditions d'examen (voir dossier à télécharger en bas de cette page)
- Service social dédié aux étudiants
- Vaccinations
- Consultations spécialisées : diététique-nutrition, gynécologie, psychologie
- Ateliers de gestion du stress
- Sophrologie
- Organisation ou participation à des actions de promotion de la santé (Dépistage des IST, animations nutritionnelles, Semaine européenne de la vaccination...)
- Soins paramédicaux courants (à titre ponctuel uniquement). Consultez également les informations diffusées par le Service Prévention des Risques (ce service est distinct du SUMPPS)
- Activité d'enseignement et de recherche.

CONTACT ET HORAIRES

SUMPPS campus Moulin de la Housse - Bâtiment 8 BP 1039 - 51687 REIMS CEDEX 2

Tél 03 26 91 83 20 (secrétariat)

Tél 03 26 91 82 46 (accueil - infirmières)

Tél 03 26 91 82 42 (assistante sociale / courriel)

Fax 03 26 91 82 43

@Contact : sumpps.mdh.infirmiere@univ-reims.fr

NB. pour prendre ou modifier un RDV (bilan de prévention, psychologue, diététicienne, gynécologue...), contact : sumpps@univ-reims.fr ou tél 03 26 91 83 20). (à défaut, allez dans les locaux lors des horaires d'ouverture).

Horaires habituels d'ouverture du service aux étudiants : du lundi au vendredi de 8H30 à 17h30 (17H le vendredi), sauf événements exceptionnels et hors vacances.

Accès bus : deux possibilités, voir citura.fr :

- ligne 3 - arrêt-terminus "Moulin de la Housse" (le plus proche du SUMPPS) ou arrêt "Faculté des Sciences"
- ligne 11 (seule ligne directe depuis le campus Croix-Rouge) - arrêt "IUT" (le plus proche) ou arrêt "Faculté des Sciences"

Accès routier :

par l'entrée sud sur le chemin des rouliers. Cette entrée est située face à la rue René Dorme (accès le plus direct)

- ou par l'entrée ouest : face au château d'eau
- ou par l'entrée nord, rond-point de la défense/avenue de l'Yser (à proximité de la piscine des Thiolettes.)

En situation d'handicap, je me fais accompagner



Le Service d'Accompagnement des Étudiants est composé de la Mission handicap, de la Mission Orientation et du Bureau de la Vie Étudiante.

La Mission handicap accueille et accompagne les étudiants en situation de handicap tout au long de leur cursus universitaire.

Elle participe à l'analyse de leurs besoins de compensation et propose des aménagements pédagogiques leur permettant d'avoir les mêmes chances de réussite que tous les étudiants.

Elle renseigne les étudiants sur tous les aspects de la vie universitaire : déroulement des études, accessibilité des lieux universitaires, participation à la vie des campus, accès aux ressources de la Bibliothèque Universitaire.

La Mission handicap met en place chaque année des actions de communication et de sensibilisation auprès de la communauté universitaire. Elle contribue à la mise en place du Schéma Directeur du Handicap de l'URCA.

CONTACT ET HORAIRES

Campus Croix-Rouge (bâtiment 4, bureau 1016)

Madame Amélie BAILLAT

57 rue Pierre Taittinger
BP 30 - 51571 Reims Cedex
03 26 91 81 00 / 06 45 85 53 43

handicap@univ-reims.fr



Retrouvez-nous sur Twitter : [@sae_URCA](https://twitter.com/sae_URCA)

Voir plan dans la rubrique 6 (Informations pratiques)

Campus Moulin de la Housse (locaux de la BU, bâtiment 14)

Mme Clotilde FAYOLLET

UFR Sciences - rue des Crayères
BP 1039 - 51687 Reims Cedex 2
03 26 91 85 32

handicap@univ-reims.fr

Bureau de la Vie Étudiante

Le Bureau de la Vie Etudiante fait partie du Service d'Accompagnement des Etudiants qui comprend également la Mission Handicap et la Mission Orientation.

Le rôle du Bureau de la Vie Etudiante est de favoriser et de mettre en valeur l'engagement étudiant et de veiller au développement de la vie étudiante sur l'ensemble des sites de l'URCA.

Les missions du SAE-Bureau de la Vie Etudiante

Accompagnement des associations

Le BVE conseille les étudiants qui souhaitent créer une association.

Il assure un suivi régulier des associations et de leurs activités : construction et financement de projets, vie de l'association, attribution de locaux...

Il assure la formation des responsables d'associations et organise des rencontres régulières afin de créer du lien.

Il assure la gestion administrative du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes.

A ce titre, il lance les appels à projets, étudie les dossiers en lien avec le vice-président étudiant et accompagne les associations dans la construction de leurs dossiers.

Animation de campus

Afin de favoriser la vie étudiante sur les campus, le BVE organise des événements tout au long de l'année Ta Vie De Campus, Pink Run, Rencontres aux Campus, Green Week...

Retrouvez toutes les informations dans l'onglet "événements" et sur nos réseaux sociaux : Facebook @BVEURCA et Twitter @sae URCA.



Le Bureau de la Vie Etudiante « BVE » coordonne l'accueil des volontaires en service civique de l'URCA.

Il diffuse les offres et gère les candidatures.

Il assure également l'organisation des formations en lien avec le service formation et concours de l'université.

Retrouvez les offres dans l'onglet "service civique" et sur le [portail du service civique](#).

CONTACT ET HORAIRES

bve@univ-reims.fr

03 26 91 81 78 / 03 26 91 31 27

Facebook [@BVEURCA](#)

Twitter [@sae URCA](#)

6. Informations pratiques

Pour vous repérer sur le Campus, nous mettons à votre disposition un plan du Campus, pour information les numéros des salles contiennent le numéro du bâtiment concerné. (Exemple : la salle 1721 se trouve au bâtiment 17, la 515 au bâtiment 5, etc...)

La scolarité de l'UFR Sciences Exactes et Naturelles située sur le campus Moulin de la Housse à Reims vous accueille du :

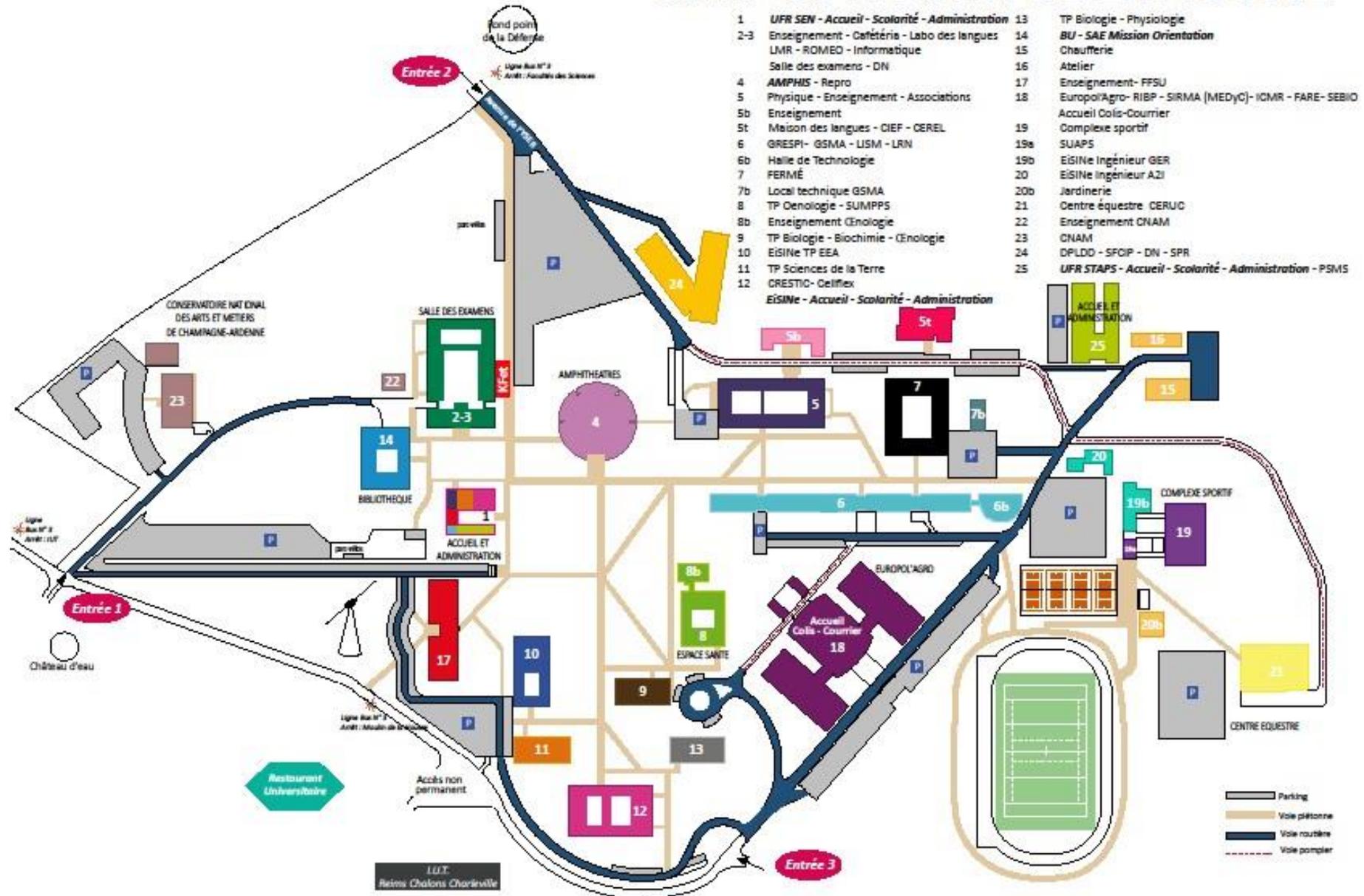
lundi au jeudi : 08h45-12h45 et 13h30-16h30

et le vendredi : 8h45-12h45

lien pour les infos de l'UFR Sciences Exactes et Naturelles

<https://www.univ-reims.fr/universite/organisation/recueil-des-actes-administratifs/recueil-des-actes-administratifs-2021,20338,39735.html>

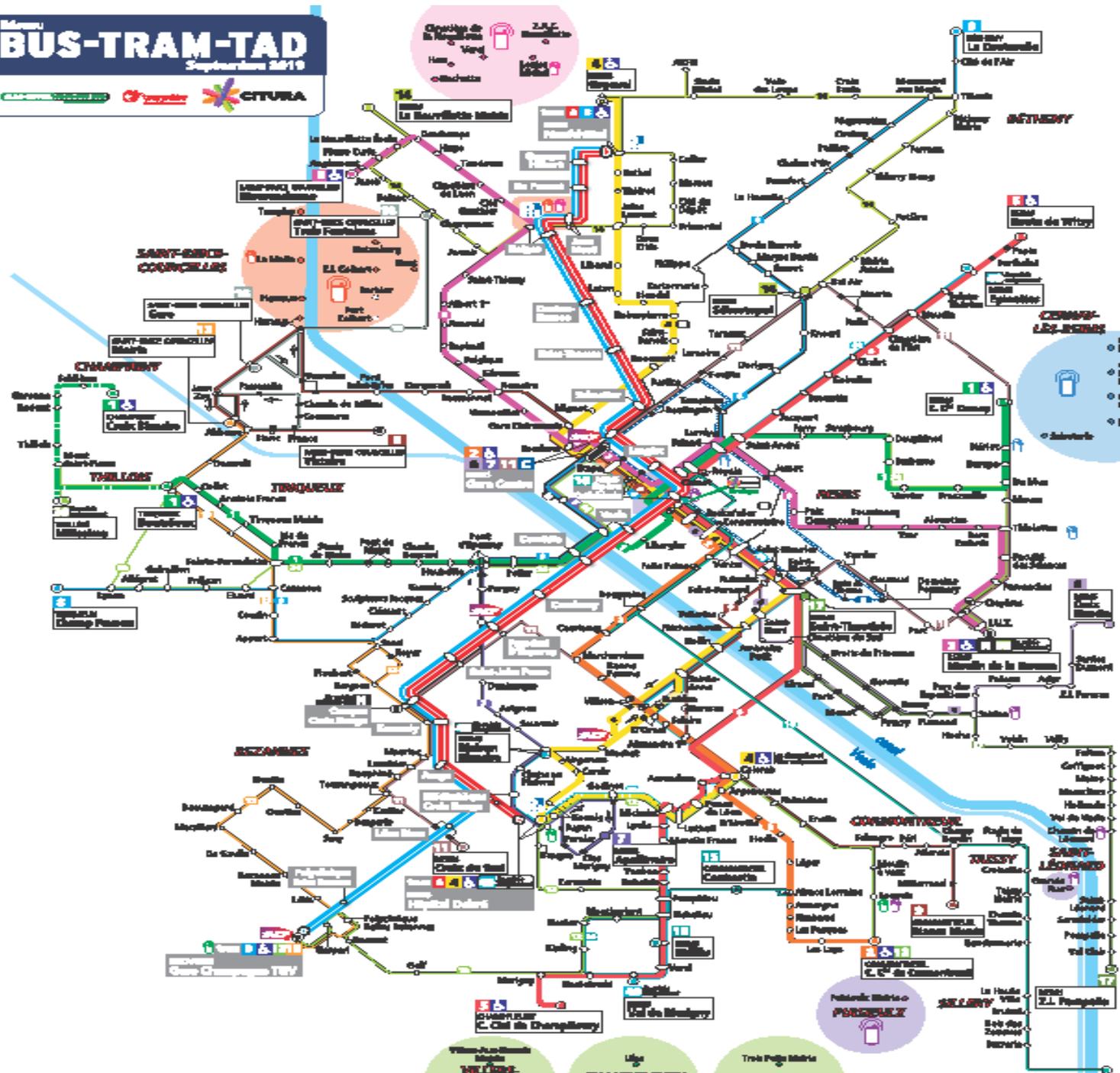
CAMPUS MOULIN DE LA HOUSSE



Mappe BUS-TRAM-TAD
 Septembre 2010







Plan détaillé du campus Croix-Rouge



CAMPUS DE CROIX-ROUGE



- 2 : Administration UFR Droit - UFR Sciences Economiques
- ⊕ : Médecine Préventive (SUMPPS)
- 3 : Enseignement - Associations Etudiantes - Cafétéria
- ⊙ : Imprimerie Centrale
- 4 : Enseignement - Mission Handicap
- 5 : Amphithéâtres 1 à 6
- 6 : Accueil - Loge
- 9 : Amphithéâtres 7 à 10
- 12 : Service d'Accompagnement des Étudiants (SAE) - Restaurant Universitaire

- 13 : Bâtiment Recherche - Ecoles Doctorales
- 14 : Halle des Sports
- 16 : Bibliothèque Robert de Sorbon
- 17 : Administration UFR Lettres - Enseignement - Antenne Relations Internationales
- 18 : Enseignement

- Bâtiments Modulaires de 02 à 12 : Enseignement
- BM 01 : Associations Etudiantes
- BM 08 : Maison des Langues
- BM 13 & 14 : Administration et Bureaux